



Haïka et ses chiots. FONDATION BARRY

## Onze chiots sont nés à la Fondation Barry

### MARTIGNY

Onze chiots sont nés à la Fondation Barry à Martigny, a annoncé cette dernière dans un communiqué. Les petits saint-bernards, sept femelles et quatre mâles, ont vu le jour le 25 mars dernier. Ils pourront être admirés sur place dès le 6 mai.

Les parents de la nouvelle portée sont deux chiens de l'élevage du Grand-Saint-Bernard, Haïka (4 ans) et Zeus.

### Des naissances par césarienne

Une partie des naissances ont eu lieu par césarienne, com-

me l'explique dans le communiqué Manuel Gaillard, responsable d'élevage à la Fondation Barry: «Quatre chiots sont nés naturellement, puis il a vite fallu pratiquer une césarienne pour les autres, ce qui en soi n'est pas inhabituel au sein d'un élevage.» Tous les chiots vont recevoir un nom commençant par la lettre T.

En attendant que les jeunes chiens puissent être vus en vrai, ils peuvent être observés via une webcam dont les images sont diffusées sur le site internet de la fondation.

JYG

# La lutte contre le piétin du mouton se poursuit

**ÉLEVAGE** En Suisse, une exploitation ovine sur quatre est touchée par cette maladie qui affecte les onglons des moutons.

PAR JEAN-YVES GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

La lutte contre le piétin, la maladie douloureuse et contagieuse des onglons des moutons, débutera le 1er octobre dans toute la Suisse. Pour mener à bien cette opération, l'Etat du Valais a rappelé hier que «toutes les élevages et tous les éleveurs de moutons, même à titre de hobby, doivent déclarer et enregistrer correctement leurs animaux dans la banque de données sur le trafic d'animaux (BDTA)». Cette inscription est obligatoire, tout comme la participation à l'opération de lutte contre le piétin.

### Toutes les exploitations contrôlées

Les propriétaires doivent aussi mettre en place l'infrastructure nécessaire pour pratiquer les soins aux moutons si leur troupeau est touché par la maladie.

Dans le cadre de cette lutte contre le piétin, toutes les exploitations ovines seront contrôlées pendant cinq ans. Sur le plan suisse, un troupeau sur quatre est concerné par cette maladie. L'objectif de l'assainis-



Un mouton sur six est touché par le piétin, une maladie douloureuse. KEYSTONE/DPA/SVEN HOPPE

sement est que le nombre d'exploitations touchées baisse en dessous de 1%.

### Une lutte anticipée en Valais

Le Valais a anticipé cette opération, en lançant un programme cantonal d'assainissement en 2021. «Plus de 20% des éleveurs

s'étaient inscrits», constate l'Etat du Valais. L'opération a obtenu un premier succès, puisque 110 exploitations valaisannes, sur les 626 recensées il y a trois ans, sont désormais indemnes du piétin.

L'élevage ovin est important en Valais, canton qui compte quelque 35 000 têtes de bétail.

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

PARTENAIRE MÉDIA

15-21 avril 2024

pdg.ch

Zermatt → Arolla → Verbier

**PATROUILLE  
DES  
GLACIERS**

**ENSEMBLE  
AU CŒUR  
DE L'EFFORT**



SCHWEIZER ARMEE  
ARMÉE SUISSE  
ESERCITO SVIZZERO  
ARMADA SVIZRA



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

Presenting Partners

